



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

YONNE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°89-2019-022

PUBLIÉ LE 12 FÉVRIER 2019

# Sommaire

## **Direction départementale des territoires de l'Yonne**

89-2019-02-12-004 - Annexes aux arrêtés préfectoraux d'Information Acquéreurs

Locataires suite à l'approbation des PPRI du Serein. Communes d'Angely à

Ligny-le-Châtel. (17 pages)

Page 3

Direction départementale des territoires de l'Yonne

89-2019-02-12-004

Annexes aux arrêtés préfectoraux d'Information  
Acquéreurs Locataires suite à l'approbation des PPRI du  
Serein. Communes d'Angely à Ligny-le-Châtel.

préfecture **YONNE**

code postal **89440**

commune **ANGELY**

code Insee **89008**

## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DDT-SERI-2019-0034

du 12/02/19

mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR n ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

PPR Inondation approuvé n°DDT-SERI-2019-0001

date 09/01/19

aléa Débordement du Serein

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_

aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_

aléa \_\_\_\_\_

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Note de présentation

consultable sur Internet \*

Documents graphiques (aléas, enjeux, zonage)

consultable sur Internet \*

Règlement écrit

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR n intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPR m ]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui  non

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_

aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_

aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_

aléa \_\_\_\_\_

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR m intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit** et **non encore approuvé**

oui  non

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé**

oui  non

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_

aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_

aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_

aléa \_\_\_\_\_

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR t intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 1

zone 2

zone 3

zone 4

zone 5

très faible

faible

modérée

moyenne

forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

<http://www.legifrance.gouv.fr> => Article D563.8-1 du code de l'environnement

consultable sur Internet \*

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

#### pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles

nombre **3**

catastrophes technologiques

nombre \_\_\_\_\_

Date 07/02/19

Le préfet de département

\*[site internet](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs): [www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs)

préfecture **YONNE**

code postal **89310**

commune **ANNAY-SUR-SEREIN**

code Insee **89010**

## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DDT-SERI-2019-0035

du 12/02/19

mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR n ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

PPR Inondation approuvé n°DDT-SERI-2019-0002

date 09/01/19

aléa Débordement du Serein

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Note de présentation

consultable sur Internet \*

Documents graphiques (aléas, enjeux, zonage)

consultable sur Internet \*

Règlement écrit

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR n intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPR m ]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui  non

date

aléa

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR m intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit** et **non encore approuvé**

oui  non

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé**

oui  non

date

aléa

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR t intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 1  zone 2  zone 3  zone 4  zone 5

très faible faible modérée moyenne forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

<http://www.legifrance.gouv.fr> => Article D563.8-1 du code de l'environnement

consultable sur Internet \*

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

#### pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles

nombre **2**

catastrophes technologiques

nombre

Date 07/02/19

Le préfet de département

\*[site internet](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs): [www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs)

préfecture **YONNE**

code postal **89250**

commune **BEAUMONT**

code Insee **89031**

## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DDT-SERI-2019-0036

du 12/02/19

mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR n ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

PPR Inondation approuvé n°DDE-SAUER-2005-0003	date 21/07/05	aléa	Débordement Yonne et Serein
PPR Inondation approuvé n°DDT-SERI-2019-0003	date 09/01/19	aléa	Débordement Serein
PPRN - RGA prescrit n°DDT-SERI-2016-0008	date 16/08/16	aléa	Retrait et Gonflement Argiles

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Note de présentation	consultable sur Internet * <input checked="" type="checkbox"/>
Documents graphiques (aléas, enjeux, zonage)	consultable sur Internet * <input checked="" type="checkbox"/>
Règlement écrit	consultable sur Internet * <input checked="" type="checkbox"/>

Le règlement de ce PPR n intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPR m ]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui  non

	date	aléa	
	date	aléa	
	date	aléa	

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>

Le règlement de ce PPR m intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit** et **non encore approuvé**

oui  non

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé**

oui  non

	date	aléa	
	date	aléa	
	date	aléa	

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>

Le règlement de ce PPR t intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 1  zone 2  zone 3  zone 4  zone 5

très faible faible modérée moyenne forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

<http://www.legifrance.gouv.fr> => Article D563.8-1 du code de l'environnement

consultable sur Internet \*

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

#### pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement


### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles **nombre 5**

catastrophes technologiques **nombre**

Date 07/02/19

Le préfet de département

\*[site internet: www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs)

préfecture **YONNE**

code postal **89440**

commune **BLACY**

code Insee **89043**

## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DDT-SERI-2019-0034

du 12/02/19

mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR n ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

PPR Inondation approuvé n°DDT-SERI-2019-0004

date 09/01/19

aléa Débordement du Serein

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Note de présentation

consultable sur Internet \*

Documents graphiques (aléas, enjeux, zonage)

consultable sur Internet \*

Règlement écrit

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR n intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPR m ]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui  non

date

aléa

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR m intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit** et **non encore approuvé**

oui  non

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé**

oui  non

date

aléa

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR t intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 1

zone 2

zone 3

zone 4

zone 5

très faible

faible

modérée

moyenne

forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

<http://www.legifrance.gouv.fr> => Article D563.8-1 du code de l'environnement

consultable sur Internet \*

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

#### pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles

nombre **1**

catastrophes technologiques

nombre

Date 07/02/19

Le préfet de département

\*[site internet](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs): [www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs)

préfecture **YONNE**

code postal **89400**

commune **BONNARD**

code Insee **89050**

## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DDT-SERI-2019-0038

du 12/02/19

mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR n ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

PPR Inondation approuvé n°DDE-SAUER-2005-0003	date 21/07/05	aléa Débordement Yonne et Serein
PPR Inondation approuvé n°DDT-SERI-2019-0005	date 09/01/19	aléa Débordement Serein
	date	aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Note de présentation	consultable sur Internet * <input checked="" type="checkbox"/>
Documents graphiques (aléas, enjeux, zonage)	consultable sur Internet * <input checked="" type="checkbox"/>
Règlement écrit	consultable sur Internet * <input checked="" type="checkbox"/>

Le règlement de ce PPR n intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPR m ]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui  non

	date	aléa
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>

Le règlement de ce PPR m intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit** et **non encore approuvé**

oui  non

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé**

oui  non

	date	aléa
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>

Le règlement de ce PPR t intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 1  zone 2  zone 3  zone 4  zone 5

très faible faible modérée moyenne forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

<http://www.legifrance.gouv.fr> => Article D563.8-1 du code de l'environnement

consultable sur Internet \*

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

### pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement


### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles **nombre 4**

catastrophes technologiques **nombre**

Date 07/02/19

Le préfet de département

\*[site internet: www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs)



préfecture **YONNE**

code postal **89800**

commune **CHABLIS**

code Insee **89068**

## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DDT-SERI-2019-0039 du 12/02/19 mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR n ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

PPR app par anticipation n°DDT-SERI-2011-0139	date 19/12/11	aléa	Ruissellement du Chablisien
PPR Inondation approuvé n°DDT-SERI-2019-0006	date 09/01/19	aléa	Débordement du Serein
	date	aléa	

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Note de présentation	consultable sur Internet * <input checked="" type="checkbox"/>
Documents graphiques (aléas, enjeux, zonage)	consultable sur Internet * <input checked="" type="checkbox"/>
Règlement écrit	consultable sur Internet * <input checked="" type="checkbox"/>

Le règlement de ce PPR n intègre des prescriptions de travaux oui  non

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPR m ]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui  non

	date	aléa	
	date	aléa	
	date	aléa	

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>

Le règlement de ce PPR m intègre des prescriptions de travaux oui  non

### 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit** et **non encore approuvé** oui  non

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé** oui  non

	date	aléa	
	date	aléa	
	date	aléa	

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>

Le règlement de ce PPR t intègre des prescriptions de travaux oui  non

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité zone 1  zone 2  zone 3  zone 4  zone 5   
très faible      faible      modérée      moyenne      forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

<http://www.legifrance.gouv.fr> => Article D563.8-1 du code de l'environnement consultable sur Internet \*

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

#### pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles nombre 9 catastrophes technologiques nombre

Date 07/02/19

Le préfet de département

\*[site internet](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs): [www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs)

préfecture **YONNE**

code postal **89800**

commune **LA CHAPELLE VAUPELTEIGNE**

code Insee **89081**

## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DDT-SERI-2019-0040

du 12/02/19

mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR n ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

PPR app par anticipation n°DDT-SERI-2011-0132

date 19/12/11

aléa Ruissellement du Chablisien

PPR Inondation approuvé n°DDT-SERI-2019-0007

date 09/01/19

aléa Débordement du Serein

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Note de présentation

consultable sur Internet \*

Documents graphiques (aléas, enjeux, zonage)

consultable sur Internet \*

Règlement écrit

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR n intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPR m ]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui  non

aléa

date

aléa

aléa

date

aléa

aléa

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR m intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit** et **non encore approuvé**

oui  non

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé**

oui  non

aléa

date

aléa

aléa

date

aléa

aléa

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR t intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 1

zone 2

zone 3

zone 4

zone 5

très faible

faible

modérée

moyenne

forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

<http://www.legifrance.gouv.fr> => Article D563.8-1 du code de l'environnement

consultable sur Internet \*

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

#### pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles

nombre 5

catastrophes technologiques

nombre

Date 07/02/19

Le préfet de département

\*site internet: [www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs)

préfecture **YONNE**

code postal **89800**

commune **CHEMILLY-SUR-SEREIN**

code Insee **89095**

## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DDT-SERI-2019-0041

du 12/02/19

mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR n ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

PPR app par anticipation n°DDT-SERI-2011-0080

date 12/09/11

aléa Ruissellement du Chablisien

PPR Inondation approuvé n°DDT-SERI-2019-0008

date 09/01/19

aléa Débordement du Serein

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Note de présentation

consultable sur Internet \*

Documents graphiques (aléas, enjeux, zonage)

consultable sur Internet \*

Règlement écrit

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR n intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPR m ]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui  non

date

date

aléa

date

date

aléa

date

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR m intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit** et **non encore approuvé**

oui  non

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé**

oui  non

date

date

aléa

date

date

aléa

date

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR t intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 1

zone 2

zone 3

zone 4

zone 5

très faible

faible

modérée

moyenne

forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

<http://www.legifrance.gouv.fr> => Article D563.8-1 du code de l'environnement

consultable sur Internet \*

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

#### pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles

nombre **1**

catastrophes technologiques

nombre

Date 07/02/19

Le préfet de département

\*[site internet](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs): [www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs)

préfecture **YONNE**

code postal **89400**

commune **CHENY**

code Insee **89099**

## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DDT-SERI-2019-0042

du 12/02/19

mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR n ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

PPR Inondation approuvé n°PREF-CAB-2004-0326

date 08/10/04

aléa Débordement Yonne/Serein/Armançon

PPR Inondation approuvé n°DDT-SERI-2019-0009

date 09/01/19

aléa Débordement Serein

PPRN - RGA prescrit n°DDT-SERI-2016-0008

date 16/08/16

aléa Retrait et Gonflement Argiles

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Note de présentation

consultable sur Internet \*

Documents graphiques (aléas, enjeux, zonage)

consultable sur Internet \*

Règlement écrit

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR n intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPR m ]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui  non

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR m intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit** et **non encore approuvé**

oui  non

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé**

oui  non

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR t intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 1  zone 2  zone 3  zone 4  zone 5

très faible faible modérée moyenne forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

<http://www.legifrance.gouv.fr> => Article D563.8-1 du code de l'environnement

consultable sur Internet \*

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

#### pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles

nombre **4**

catastrophes technologiques

nombre \_\_\_\_\_

Date 07/02/19

Le préfet de département

\*[site internet](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs): [www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs)

préfecture **YONNE**

code postal **89800**

commune **CHICHEE**

code Insee **89104**

## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DDT-SERI-2019-0043

du 12/02/19

mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR n ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

PPR app par anticipation n°DDT-SERI-2011-0138

date 19/12/11

aléa Ruissellement du Chablisien

PPR Inondation approuvé n°DDT-SERI-2019-0010

date 09/01/19

aléa Débordement du Serein

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Note de présentation

consultable sur Internet \*

Documents graphiques (aléas, enjeux, zonage)

consultable sur Internet \*

Règlement écrit

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR n intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPR m ]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

date

aléa

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR m intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit** et **non encore approuvé**

oui  non

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé**

oui  non

date

aléa

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR t intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 1

zone 2

zone 3

zone 4

zone 5

très faible

faible

modérée

moyenne

forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

<http://www.legifrance.gouv.fr> => Article D563.8-1 du code de l'environnement

consultable sur Internet \*

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

#### pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles

nombre 5

catastrophes technologiques

nombre

Date 07/02/19

Le préfet de département

\*[site internet](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs): [www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs)

préfecture **YONNE**

code postal **89440**

commune **DISSANGIS**

code Insee **89141**

## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DDT-SERI-2019-0044

du 12/02/19

mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR n ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

PPR Inondation approuvé n°DDT-SERI-2019-0011

date 09/01/19

aléa Débordement du Serein

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Note de présentation

consultable sur Internet \*

Documents graphiques (aléas, enjeux, zonage)

consultable sur Internet \*

Règlement écrit

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR n intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPR m ]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui  non

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR m intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit** et **non encore approuvé**

oui  non

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé**

oui  non

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR t intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 1

zone 2

zone 3

zone 4

zone 5

très faible

faible

modérée

moyenne

forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

<http://www.legifrance.gouv.fr> => Article D563.8-1 du code de l'environnement

consultable sur Internet \*

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

#### pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles

nombre **7**

catastrophes technologiques

nombre \_\_\_\_\_

Date 07/02/19

Le préfet de département

\*[site internet](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs): [www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs)



préfecture **YONNE**

code postal **89310**

commune **GRIMAULT**

code Insee **89194**

## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DDT-SERI-2019-0045 du 12/02/19 mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR n ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

PPR Inondation approuvé n°DDT-SERI-2019-0012	date 09/01/19	aléa Débordement du Serein
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Note de présentation	consultable sur Internet * <input checked="" type="checkbox"/>
Documents graphiques (aléas, enjeux, zonage)	consultable sur Internet * <input checked="" type="checkbox"/>
Règlement écrit	consultable sur Internet * <input checked="" type="checkbox"/>

Le règlement de ce PPR n intègre des prescriptions de travaux oui  non

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPR m ]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui  non

	date	aléa
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>

Le règlement de ce PPR m intègre des prescriptions de travaux oui  non

### 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit** et **non encore approuvé** oui  non

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé** oui  non

	date	aléa
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>

Le règlement de ce PPR t intègre des prescriptions de travaux oui  non

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité zone 1  zone 2  zone 3  zone 4  zone 5   
très faible faible modérée moyenne forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

<http://www.legifrance.gouv.fr> => Article D563.8-1 du code de l'environnement consultable sur Internet \*

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

#### pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

  
  


### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles **nombre 5** catastrophes technologiques **nombre**

Date 07/02/19

Le préfet de département

\*[site internet: www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs)

préfecture **YONNE**

code postal **89420**

commune **GUILLOM-TERRE-PLAINE**

code Insee **89197**

## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DDT-SERI-2019-0046

du 12/02/19

mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR n ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

PPR Inondation approuvé n°DDT-SERI-2019-0013

date 09/01/19

aléa Débordement du Serein

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Note de présentation

consultable sur Internet \*

Documents graphiques (aléas, enjeux, zonage)

consultable sur Internet \*

Règlement écrit

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR n intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPR m ]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui  non

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR m intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit** et **non encore approuvé**

oui  non

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé**

oui  non

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR t intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 1

zone 2

zone 3

zone 4

zone 5

très faible

faible

modérée

moyenne

forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

<http://www.legifrance.gouv.fr> => Article D563.8-1 du code de l'environnement

consultable sur Internet \*

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

#### pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles

nombre **8**

catastrophes technologiques

nombre \_\_\_\_\_

Date 07/02/19

Le préfet de département

\*[site internet](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs): [www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs)



préfecture **YONNE**

code postal **89250**

commune **HAUTERIVE**

code Insee **89200**

## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DDT-SERI-2019-0047 du 12/02/19 mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR n ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

PPR Inondation approuvé n°DDT-SERI-2019-0014	date 09/01/19	aléa	Débordement du Serein
PPRN - RGA prescrit n°DDT-SERI-2016-0008	date 16/08/16	aléa	Retrait et Gonflement Argiles
	date	aléa	

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Note de présentation	consultable sur Internet * <input checked="" type="checkbox"/>
Documents graphiques (aléas, enjeux, zonage)	consultable sur Internet * <input checked="" type="checkbox"/>
Règlement écrit	consultable sur Internet * <input checked="" type="checkbox"/>

Le règlement de ce PPR n intègre des prescriptions de travaux oui  non

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPR m ]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui  non

	date	aléa	
	date	aléa	
	date	aléa	

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>
	consultable sur Internet * <input type="checkbox"/>

Le règlement de ce PPR m intègre des prescriptions de travaux oui  non

### 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit** et **non encore approuvé** oui  non

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé** oui  non

PPRT approuvé n°PREF-CAB-SSI-2012-0056	date 17/02/12	aléa	Ent. Pyrotechnique Davey Bickford
	date	aléa	
	date	aléa	

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Note de présentation	consultable sur Internet * <input checked="" type="checkbox"/>
Cahier de recommandation	consultable sur Internet * <input checked="" type="checkbox"/>
Zonage réglementaire et Règlement écrit	consultable sur Internet * <input checked="" type="checkbox"/>

Le règlement de ce PPR t intègre des prescriptions de travaux oui  non

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité zone 1  zone 2  zone 3  zone 4  zone 5   
très faible      faible      modérée      moyenne      forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

<http://www.legifrance.gouv.fr> => Article D563.8-1 du code de l'environnement consultable sur Internet \*

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

### pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles nombre 3 catastrophes technologiques nombre

Date 07/02/19

Le préfet de département

\*[site internet: www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs)

préfecture **YONNE**

code postal **89550**

commune **HERY**

code Insee **89201**

## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DDT-SERI-2019-0048

du 12/02/19

mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR n ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

PPR Inondation approuvé n°DDT-SERI-2019-0015

date 09/01/19

aléa Débordement du Serein

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_

aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_

aléa \_\_\_\_\_

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Note de présentation

consultable sur Internet \*

Documents graphiques (aléas, enjeux, zonage)

consultable sur Internet \*

Règlement écrit

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR n intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPR m ]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui  non

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_

aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_

aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_

aléa \_\_\_\_\_

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR m intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit** et **non encore approuvé**

oui  non

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé**

oui  non

PPRT approuvé n°PREF-CAB-SSI-2012-0056

date 17/02/12

aléa Ent. Pyrotechnique Davey Bickford

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_

aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_

aléa \_\_\_\_\_

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Note de présentation

consultable sur Internet \*

Cahier de recommandation

consultable sur Internet \*

Zonage réglementaire et Règlement écrit

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR t intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 1

zone 2

zone 3

zone 4

zone 5

très faible

faible

modérée

moyenne

forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

<http://www.legifrance.gouv.fr> => Article D563.8-1 du code de l'environnement

consultable sur Internet \*

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

### pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles

nombre **3**

catastrophes technologiques

nombre \_\_\_\_\_

Date 07/02/19

Le préfet de département

\*site internet: [www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs)

préfecture **YONNE**

code postal **89440**

commune **ISLE-SUR-SEREIN**

code Insee **89204**

## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DDT-SERI-2019-0049

du 12/02/19

mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR n ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

PPR Inondation approuvé n°DDT-SERI-2019-0016

date 09/01/19

aléa Débordement du Serein

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Note de présentation

consultable sur Internet \*

Documents graphiques (aléas, enjeux, zonage)

consultable sur Internet \*

Règlement écrit

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR n intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPR m ]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui  non

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR m intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit** et **non encore approuvé**

oui  non

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé**

oui  non

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR t intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 1

zone 2

zone 3

zone 4

zone 5

très faible

faible

modérée

moyenne

forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

<http://www.legifrance.gouv.fr> => Article D563.8-1 du code de l'environnement

consultable sur Internet \*

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

\_\_\_\_\_

consultable sur Internet \*

### pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles

nombre 5

catastrophes technologiques

nombre

Date 07/02/19

Le préfet de département

\*site internet: [www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs)

préfecture **YONNE**

code postal **89144**

commune **LIGNY-LE-CHATEL**

code Insee **89227**

## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DDT-SERI-2019-0050

du 12/02/19

mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR n ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

PPR app par anticipation n°DDT-SERI-2011-0127

date 19/10/11

aléa Ruissellement du Chablisien

PPR Inondation approuvé n°DDT-SERI-2019-0017

date 09/01/19

aléa Débordement du Serein

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Note de présentation

consultable sur Internet \*

Documents graphiques (aléas, enjeux, zonage)

consultable sur Internet \*

Règlement écrit

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR n intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPR m ]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui  non

aléa

date

aléa

aléa

date

aléa

aléa

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

aléa

consultable sur Internet \*

aléa

consultable sur Internet \*

aléa

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR m intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit** et **non encore approuvé**

oui  non

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé**

oui  non

aléa

date

aléa

aléa

date

aléa

aléa

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

aléa

consultable sur Internet \*

aléa

consultable sur Internet \*

aléa

consultable sur Internet \*

Le règlement de ce PPR t intègre des prescriptions de travaux

oui  non

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 1

zone 2

zone 3

zone 4

zone 5

très faible

faible

modérée

moyenne

forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

<http://www.legifrance.gouv.fr> => Article D563.8-1 du code de l'environnement

consultable sur Internet \*

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

aléa

consultable sur Internet \*

#### pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

aléa

aléa

aléa

### 8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles

nombre **7**

catastrophes technologiques

nombre

Date 07/02/19

Le préfet de département

\*site internet: [www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs](http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile-et-risques-majeurs)